



Paris, le 6 décembre 2011

Madame Thi-Trinh LESCURE
Union Syndicale Solidaires
144 Bd de la Villette
75011 – PARIS
à

Monsieur François SAUVADET
Ministre de la Fonction publique
101 rue de Grenelle
75007 – PARIS Cedex 07

OBJET : préavis de grève du 13 au 15 décembre 2011

Monsieur le Ministre

L'Union syndicale Solidaires «Fonction publique » dépose un préavis de grève pour la période allant du mardi 13 décembre 2011 à 00 h 01 au jeudi 15 décembre 2011 (ce préavis comprend la nuitée, en amont de la journée du 13 décembre et en aval de celle du 15 décembre pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Pour faire de l'emploi, en particulier celui des jeunes, une priorité. Stopper les suppressions d'emplois dans la Fonction publique et créer les emplois nécessaires.
- Pour soutenir le pouvoir d'achat notamment des plus bas revenus et la réouverture de négociations salariales permettant une revalorisation de l'ensemble des salaires, des pensions et des minima sociaux.
- Pour la suppression de la journée de carence dans la fonction publique
- Pour la réduction des inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

- Pour l'arrêt immédiat des fusions, restructurations, délocalisations et fermetures massives de services et toutes fausses économies décidées dans le cadre de la Réorganisation territoriale de l'Etat et de la RGPP entraînant une dégradation des conditions de travail des agents publics.
- Pour l'attribution des moyens nécessaires à l'exercice d'un service public de qualité et de proximité répondant aux besoins de la population et à l'amélioration des conditions de travail des agents.

- Pour un véritable plan de titularisation pour tous les non titulaires avec création de tous les emplois et corps nécessaires.
- Pour l'arrêt du recrutement de nouveaux agents contractuels.
- Pour les contractuels en place, l'arrêt de l'arbitraire et une harmonisation des salaires sur ceux des titulaires ainsi que des droits effectifs en matière de formation, représentation, mobilité choisie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale « Solidaires Fonction publique »
Thi-Trinh LESCURE
Déléguée générale Solidaires Fonction Publique